

Architecte-urbaniste- conseiller (H/F) CDI – Temps complet

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan est une association loi 1901 qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, de l'urbanisme, de l'environnement et paysagère sur le territoire départemental avec le souci constant de l'adapter aux particularités locales, en dehors de toute maîtrise d'œuvre.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 salariés, le CAUE oriente ses actions autour de 3 axes principaux : le conseil et l'accompagnement des collectivités, le conseil architectural auprès des particuliers et la sensibilisation, la formation et l'information pour tout public.

Concernant les collectivités, le CAUE accompagne les élus des collectivités dans leurs démarches, de l'idée à la réalisation du projet. Les spécificités d'un CAUE sont :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets de construction et d'aménagement, en offrant une vision objective de professionnels de l'aménagement,
- de privilégier une démarche pédagogique et la prise en compte d'un ensemble de critères qualitatifs dans le contexte spécifique du projet,
- de clarifier les conditions de réussite du projet dans la phase pré- opérationnelle et faciliter leur prise de décision politique,
- d'offrir une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

Son action se situe en amont de la réalisation du projet et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité de la Directrice et en lien fonctionnel avec l'équipe, la mission porte principalement sur :

- Le conseil en architecture et en urbanisme aux collectivités en accompagnement de la définition des orientations de leurs projets d'aménagements urbains ou d'équipements publics ;
- L'établissement de pré-diagnostics, réflexions, études préalables, démarches et recommandations en Architecture Urbanisme Environnement (rédaction, croquis, schémas, plans, relevé, reportages photos, recherches documentaires et toutes démarches utiles au document à produire) ;
- La participation à l'activité générale du CAUE

LIEU DE TRAVAIL : VANNES

FORMATION ET EXPERIENCE REQUISES

- Architecte diplômé de formation supérieure en architecture, urbanisme avec de bonnes connaissances dans les domaines de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement
- Expérience de **3 ans minimum souhaitée**, en tant qu'architecte urbaniste,
- Une expérience au sein d'un CAUE ou dans une structure de conseil et d'accompagnement des collectivités serait appréciée.

COMPETENCES ET APTITUDES

- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales,
- Connaissance et pratique des outils opérationnels et des documents d'urbanisme,
- Pratique de la conduite de projets,
- Démarche pédagogique et approche économique des projets, indispensables,
- Sens de la relation puis capacités d'animation et de dialogue avec les partenaires,
- Sens du service à rendre et de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général,
- Capacité d'écoute et de négociation,
- Prise de parole en public,
- Autonomie, rigueur et aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire,
- Aisance rédactionnelle,
- Maîtrise des outils informatiques (Indesign, Powerpoint, Photoshop, Illustrator, Sketch Up, Word et Excel).

SPECIFICITES DU POSTE :

- Disponibilité requise en fin de journée ou en soirée (réunions collectivités),
- Déplacements à prévoir sur l'ensemble du Morbihan (véhicule de service),
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE, la pratique du conseil CAUE sur ce périmètre a pour conséquence l'interdiction d'exercer personnellement sur ledit secteur.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Contrat à durée indéterminée, à temps plein, basé sur 35 heures hebdomadaires en moyenne pour un équivalent plein temps,
- Rémunération selon la Convention Collective Nationale des CAUE et expérience,
- Accord d'entreprise interne,
- Permis de conduire obligatoire,
- Sélection et audition des candidats en janvier, recrutement en février.

Les candidatures comprendront obligatoirement :

Une lettre de motivation avec prétentions salariales, curriculum vitae, diplômes, parcours professionnel et dossier de présentation des références significatives.

Ces éléments doivent être adressés par courrier à :

**CAUE du Morbihan
Madame la Présidente
DGISS - 64 rue Anita Conti
CS 20514 - 56035 VANNES CEDEX**

**Date limite de réception des candidatures : 28/01/2021
(Tout dossier incomplet sera éliminé)**